



# Catégorie Petit Pick-up

## Mini VAN

✓ TOUTE CHOSE OU RÈGLEMENT NON ÉCRIT SUR CETTE LISTE DE RÈGLEMENTS EST INTERDITE, seul les modifications inscrites sur cette liste seront acceptées pour les véhicules de la catégorie petit Pick-up et mini van.

✓ Il est en votre responsabilité de lire les règlements généraux.

### 1. Pickup :

- Voyageur, mini van
- Astro, Vus, S10, Dakota,

### 2. Moteur :

- Moteur du véhicule original seulement (4cyl, 6cyl, 8cyl) et il doit être boulonné comme d'origine.
- 4 chaînes maximum peuvent être utilisées pour chaîner moteur, transmission, différentiel et frame à la carrosserie.
- Ne doit pas être soudé.

### 3. Transmission :

- Aucun renfort n'est accepté.
- Original en tout point.

### 4. Rack à batterie :

- 2 batteries max
- Il ne doit pas renforcer le véhicule en aucun point.
- Il ne doit pas excéder les batteries de plus de 2" de haut et large.
- Doit être fixé solidement à l'intérieur du véhicule. Ne doit pas être fixé au frame.

### 5. Radiateur :

- Original seulement et doit contenir seulement de l'eau.

### 6. Bumper :

- Bumper original seulement, Aucune modification ne sera acceptée.
- 2 points d'attache avec de la chaîne et aucune soudure ne sera tolérée.

7. **Plancher du véhicule** : Seul le plancher pourri peut être réparé, tôle 18 gage max et la réparation ne doit pas excéder l'endroit pourri.

### 8. Différentiel :

- Original du véhicule.

Version modifiée le 15 Janvier 2023

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël, St-Paul et Rivière-Bleue.

- Aucun différentiel renforcé.
- Aucun protecteur d'essieux n'est accepté.
- Le cœur du différentiel peut être soudé.
- Il peut être chaîné (2 points d'attache).
- Seules les 2 roues motrices sont acceptées ou les 4x4 doivent être désactivés **au choix du promoteur**.

#### 9. Suspension :

- Il est permis d'attacher les lames de suspension ensemble (4 places maximum / set de lames).
- Blocs en bois acceptés dans les coils spring (très bien attaché).
- On peut doubler les coils spring.
- Coils spring plus longs et plus raides sont acceptés.
- Toutes les pièces de suspension doivent être d'origine et non renforcées, aucune modification.
- Pièces d'origine du véhicule seulement.

#### 10. Conduite :

- Toutes les pièces de conduite doivent rester d'origine de A à Z.
- Systèmes hydrauliques INTERDIT.
- Seul les rods de conduite d'origine peuvent être renforcées avec une rod 1/2" maximum, soudée ou attachée, fer angle ou tube 1"x1"x1/8" d'épais est accepté.

#### 11. Pneu :

- Pneus gonflés (pas de pneus pleins).
- Pas de pneus à clous.
- Aucun rim modifié ou renforcé.
- Seuls les cœurs peuvent être changés pour mettre un multi-boltage.
- Pneus doublés ou remplis d'eau sont acceptés.
- Protectors de valve acceptés.
- Les pesées de balancement doivent être enlevées.

#### 12. Réservoir essence :

- Fuel cell accepté (acier ou plastique)
- Home made accepté, réservoir à bateau accepté.
- La cage de protection ne peut excéder 2" du réservoir.
- Il doit être très sécuritaire, aucun réservoir en plastique (chaudière et bidon d'essence)
- Il doit être placé derrière le conducteur ou dans la boîte du camion.
- Aucun réservoir ne sera toléré en dessous du camion.

Version modifiée le 15 Janvier 2023

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël, St-Paul et Rivière-Bleue.

**13. Bolt de frame et cab :**

- Aucune modification ne sera tolérée.
- 4 bolts additionnelles acceptées (1/2") pour attacher la boîte au cab ou cab au frame.
- Les bolts du frame au cab doivent être d'origine.

**14. FRAME :**

- AUCUNE SOUDURE ne sera tolérée sur le frame, ceci inclus tous les joints de tôle sur le véhicule.
- Le frame doit rester à sa pleine longueur et ne doit pas être coupé.
- **AUCUNE ATTACHE DE REMORQUE NE SERA ACCEPTÉE.**

**15. Réparation :**

- Aucune réparation acceptée sauf si le véhicule a déjà coursé et approuvé par les officiels.

**16. Porte :**

- Les portes doivent être attachées. (4 points d'attache par porte seulement).
- Chaînes, ceintures de sécurité ou straps acceptées

**17. Tail-gate et porte arrière :**

- 4 points d'attache pour la tail-gate.
- Bolt, Chaînes, Broches ou Strap.

**18. Cage protection :**

- Pas de tube au dash.
- FORTEMENT RECOMMANDÉ d'avoir un poteau vertical 3"x3"x1/4" et moins derrière le banc du conducteur ou bien un tensionneur pour retenir le dossier du banc.
- Il est FORTEMENT RECOMMANDÉ de mettre un renfort dans la porte du conducteur de 12" haut maximum par 6" de long excédant la porte, celui-ci doit être boulonnée à 4 endroits minimum ou soudée et elle ne doit pas tomber sur la piste.

**19. Hood :**

- 4 bolts de 3/4"max + 4 washers carrés 6" x 6" x 1/4" max. peuvent retenir le hood. NE DOIVENT PAS ÊTRE RELIÉES AU FRAME.
- Il ne doit pas être soudé.
- Le hood doit conserver sa position d'origine et ne doit pas être replié vers l'avant pour protéger le radiateur.
- Les doublures de hood peuvent être boulonnées ou soudées.

**20. Shifter et pédale :**

- Ils peuvent être remplacés.

Version modifiée le 15 Janvier 2023

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël, St-Paul et Rivière-Bleue.

**21. Colonne de steering :**

- Elle peut être changée ou modifiée.

**22. Headers :**

- À votre choix.

**23. Portes conducteur et passager déchirées (avant):**

- Réparation 18 gages maximum ou épaisseur original.
- La réparation ne doit pas excéder la déchirure de la tôle.
- La tôle peut être soudée.

**24. Cooler à transmission :**

- Accepté derrière le banc passager.

**25. Bout frame pourri :**

- Aucun bout de frame pourri ne peut être refait avec du fer ou de la tôle.

Toute réparation doit être approuvée par les officiels avant ou durant la journée.

Tous les véhicules doivent être dégarnis de moulures, vitre (il est fortement recommandé d'enlever le pare-choc), des garnitures intérieures et bumper cover de plastique.

**Disqualification:**

- ✓ Les véhicules trop dangereux ou trop modifiés peuvent être refusés. Les officiels seuls peuvent décider si un véhicule peut courser.
- ✓ Tout manque de respect envers les arbitres ou tout autre coureur ou membres de l'organisation avant, durant ou après les courses peuvent entraîner une disqualification et même une suspension du ou des coureurs de un ou plusieurs programmes de derby.
- ✓ Toute conduite dangereuse peut amener une disqualification et même une suspension du ou des coureurs fautifs.
- ✓ TOUTE CHOSE OU RÈGLEMENT NON ÉCRIT SUR CETTE LISTE DE RÈGLEMENTS EST INTERDITE, seul les modifications inscrites sur cette liste seront acceptées pour les véhicules de la catégorie petit Pick-up et mini van.

Version modifiée le 15 Janvier 2023

Règlements utilisé à Ste-Marguerite, St-Narcisse, St-Lazare, East-Broughton, St-Raphaël, St-Paul et Rivière-Bleue.